



COMMANDANT DIVISIONNAIRE ... IL VA FALLOIR ETRE TRES PATIENT !

La CAP du 29 juin prochain verra la nomination des 150 premiers commandants divisionnaires nommés au titre de l'année 2017. Derrière cette annonce alléchante, que se cache-t-il ?

1

L'offre : 150 postes pour trois viviers

- 70 postes réservés au transfert d'emplois fonctionnels.
- 73 postes d'avancement classique.
- 7 postes réservés aux fonctionnaires particulièrement méritants (5% du total).

2

La demande :

1404 commandants et commandants divisionnaires fonctionnels sont éligibles au second vivier. Donc, 73 postes pour 1404 candidats potentiels. Soit un taux de promotion de 5,20%.

3

L'avenir :

Le réservoir réel de commandants expérimentés est énorme : 2200 collègues sont au 5^e échelon et 400 au 4^e échelon. Soit environ 2600 officiers qui pourront prétendre au GRAF à court terme, plus les emplois fonctionnels.

=

Résultat : 80 postes par an pour près de 2600 prétendants

Le taux de promotion chute à 3%. Le plus mauvais chiffre de toute la fonction publique. Faites vos comptes !

Mais qui a pu signer un accord pareil avec le ministre ?